

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 août 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 août 2015 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Robert Bureau
M^{me} Lisette Fréchette
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Audrey Méthot, commissaire parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 H 5

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2015-99

Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté après l'ajout du point 7.3 - Grief patronal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 2015

CC-2015-100

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 juin 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PRIORITÉS 2015-2016

Le directeur général, Christian Provencher, présente les priorités de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2015-2016.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET NOMINATIONS DE DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que l'AQCS est en accord avec le projet de structure administrative déposée pour consultation ;

CONSIDÉRANT que l'ADEE, secteur des Sommets, se prononce contre la structure administrative telle que présentée ;

CONSIDÉRANT que l'ADEE, secteur des Sommets, mentionne les éléments suivants :

- Que le nombre d'élèves à l'école Brassard-St-Patrice est à la hausse depuis plusieurs années ;
- Que le nombre d'élèves est élevé pour le regroupement des écoles Masson et Notre-Dame-de-l'Assomption en plus du niveau de défavorisation de ces écoles ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

- Que le regroupement des trois écoles Hamelin, Christ-Roi et Notre-Dame-de-Lourdes représente une lourde tâche pour une seule direction ;
- Que le nombre d'élèves est en croissance à l'école St-Pie X et à l'école du Baluchon représente une tâche à reconsidérer.

CONSIDÉRANT la proposition de modifier les regroupements des écoles primaires Masson et Notre-Dame-de-l'Assomption, de St-Gabriel et Notre-Dame-du-Sourire ;

CC--2015-101 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la structure administrative des cadres et des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets pour l'année 2015-2016 telle que déposée avec les modifications suivantes :

- Regroupement des écoles primaires de la Tourelle et Notre-Dame-du-Sourire ;
- Regroupement des écoles primaires St-Gabriel et Notre-Dame-de-l'Assomption ;
- Pas de regroupement pour l'école Masson.

QUE les directions d'établissement travaillent en collaboration pour assurer un développement pédagogique, culturel et sportif dans les milieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CONSIDÉRANT les modifications à la structure administrative;

CONSIDÉRANT les changements dans les regroupements des écoles primaires;

CC-2015-102 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE Madame Véronik Charland soit nommée au poste de direction de l'école primaire Masson à compter du 10 août 2015

QUE Monsieur Serge Dion soit nommé au poste de directeur des écoles primaires de la Tourelle et de Notre-Dame-du Sourire à compter du 1^{er} juillet 2015;

QUE Monsieur Maxime Vachon soit nommé au poste de direction des écoles primaires St-Gabriel et Notre-Dame-de-l'Assomption à compter du 10 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS ET
DES MEMBRES DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DES
ÉCOLES ET DES CENTRES (ADOPTION)**

CONSIDÉRANT les demandes de modifications reçues concernant la détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel aux conseils d'établissement des établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chap. I-13.3)*;

CONSIDÉRANT le projet de document intitulé « Détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles et des centres »;

CC-2015-103 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire, et résolu :

QUE le projet de document intitulé « Détermination du nombre de représentants des parents et des membres du personnel au conseil d'établissement des écoles et des centres » soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PRIX RECONNAISSANCE

CONSIDÉRANT la création du Programme de reconnaissance des commissaires de la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT que deux bourses seront remises lors de la fête de la reconnaissance qui se tiendra le 23 octobre 2015 ;

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets présentés lors des séances du conseil des commissaires tenues en 2014-2015;

CONSIDÉRANT les critères de sélection à savoir le rayonnement du projet, l'engagement du personnel dans le projet et l'impact de ce dernier sur l'organisation, l'innovation et les valeurs promues par le projet;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du jury.

CC-2015-104 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'attribuer les bourses suivantes, à même le budget du conseil des commissaires :

Prix réalisation : Le prix réalisation est remis au projet *Walt Disney 2015*.

Prix innovation : Le prix innovation est remis au projet *Raconte-moi l'orthographe*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

**DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMULAIRE DE
DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chap. I-13.3), la secrétaire générale demande aux commissaires de signer un formulaire de dénonciation d'intérêts.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des commissaires et recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge de commissaire.

Conformément à l'article 53 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics (L.R.Q., chap. A-2.1), la secrétaire générale demande aux commissaires l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

COMITES DE TRAVAIL ET COMITES PARITAIRES 2015-2016

La liste des comités de participation des commissaires est déposée en projet pour une décision à la séance du 15 septembre 2015.

ORGANISATION SCOLAIRE 2015-2016

Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives, présente l'état de situation au regard de la clientèle scolaire et de l'organisation scolaire pour 2015-2016.

**ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure une entente avec le ministère de la Culture et des Communications afin de soutenir le volet « Sorties culturelles » du programme « La Culture à l'école »;

CC-2015-105

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

Que le conseil des commissaires affirme sa volonté de soutenir le volet « Sorties culturelles » du programme « La Culture à l'école » du ministère de la Culture et des Communications;

QUE la directrice générale adjointe, madame Édith Pelletier, soit autorisée à signer l'entente avec le ministère de la Culture et des Communications à ce sujet, de même que tout autre document administratif nécessaire pour lui donner son plein effet comme le prévoit la délégation de pouvoirs de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE ST-ADRIEN

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente actuel avec la municipalité de Saint-Adrien relativement au maintien de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, signé le 23 novembre 2012, devait faire l'objet d'un renouvellement;

CONSIDÉRANT que nous avons convenu du partage de certains couts et responsabilités entre la Commission scolaire des Sommets et la municipalité de Saint-Adrien;

CONSIDÉRANT le projet de protocole présenté au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Adrien ont adopté le protocole d'entente pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les représentants autorisés de la municipalité de Saint-Adrien ont procédé aux signatures du protocole d'entente pour l'année scolaire 2015-2016;

CC-2015-106 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte le protocole d'entente relatif au maintien de l'école Notre-Dame-de-Lourdes entre la Commission scolaire des Sommets et la municipalité de Saint-Adrien;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AJOUT D'UN POSTE EN CONCIERGERIE

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des ressources humaines, madame Chantal Larouche, présente une proposition d'ajout de poste aux effectifs du personnel de soutien ;

CC-2015-107 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la résolution de créer un poste régulier à temps partiel cyclique d'ouvrier d'entretien classe II à raison de 15 h par semaine (38,71 %) à l'école secondaire de La Ruche, sous réserve de la résolution du conseil d'administration du Centre sportif La Ruche attestant qu'il s'engage à assumer les frais relatifs à la rémunération de cet employé ainsi que les parts employeurs (avantages sociaux).

QUE cet éventuel ajout soit reflété au plan d'effectifs, puisque le plan d'effectifs de l'année scolaire 2015-2016 a été adopté le 19 mai 2015 (CC-2015-73).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOUVEAU DÉCRET

Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines, présente les nouveaux changements suite à l'adoption du nouveau décret de la rémunération des membres du conseil des commissaires.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

Le comité rémunération du conseil des commissaires tiendra une rencontre de travail afin de présenter des orientations à une prochaine séance du conseil des commissaires.

GRIEF PATRONAL

CONSIDÉRANT que les enseignantes et enseignants de la Commission scolaire des Sommets ont perturbé l'administration scolaire et boycotté la procédure de confection des bulletins, en refusant notamment de faire rapport à la direction selon le système en vigueur à la commission scolaire pour la préparation du bulletin de la troisième étape, soit le ou vers le 26 juin 2015;

CONSIDÉRANT qu'en raison du non-respect du système en vigueur à la commission scolaire pour la remise des résultats scolaires aux directions d'école et par le refus d'entrer les notes des élèves dans le système informatique approprié, la commission scolaire a subi des dommages dont l'évaluation a été présentée au conseil des commissaires ;

CC-2015-108

Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires autorise le directeur général, monsieur Christian Provencher, à déposer un grief patronal pour réclamer le remboursement des dommages subis ainsi que des dommages exemplaires.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Lisette Fréchette, Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin et Jérôme Guillot-Hurtubise ayant voté pour la proposition.

Daniel Lavoie et Steve Pelletier ont voté contre la proposition.

Stéphane Lépine s'est abstenu de voter.

BILAN DES TRAVAUX

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, fait le bilan des travaux effectués et en cours de réalisation.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président présente l'état de situation tel que connu en lien avec les annonces ministérielles prévues à l'automne 2015.

Le conseil général de la FCSQ se tiendra le 21 août et le 22 août 2015 à Québec.

Le président et les membres du conseil des commissaires réitèrent qu'ils veilleront tout au long de l'année à la réussite des élèves.

COMMUNICATION DU COMITÉ DE PARENTS

La prochaine réunion se tiendra en octobre 2015.

Un bulletin à l'intention des parents est en développement (en collaboration avec le comité EHDAA).

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La prise de photo des commissaires se fera le 15 septembre prochain.

Le directeur général souhaite à tous les commissaires une belle année scolaire.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Dépôt de la fiche descriptive sur les services rendus par la FCSQ à Commission scolaire des Sommets.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 45

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2015-109 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale